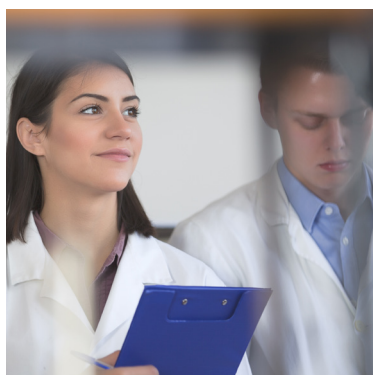


# Maîtrise en pharmacothérapie avancée (M. Sc.)

## Option Pratique en établissement de santé

Avec cette formation de cycle supérieur, vos perspectives de carrière sont nombreuses et stimulantes. Vous mettrez à profit votre créativité et votre esprit critique pour prodiguer des soins pharmaceutiques de haut niveau. Vous jouerez un rôle essentiel auprès des patients et vous aurez aussi la possibilité de superviser des étudiants en stage.

Ce diplôme ouvre également des portes vers le monde de la recherche et peut constituer une étape vers le Ph.D.



### Un milieu riche de possibilités

Le travail de pharmacienne ou de pharmacien en milieu hospitalier est riche de possibilités. Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous collaborerez à la création d'un plan de soins pour le patient et, grâce à votre expertise, vous offrirez des thérapies médicamenteuses ultraspécialisées.

Tout au long de votre carrière, selon vos intérêts et votre expérience, vous pourrez également vous spécialiser dans un ou plusieurs domaines spécifiques de pratique, comme l'oncologie, la psychiatrie, la gériatrie ou la médecine interne. Il s'agira aussi d'un travail d'enseignement, puisque vous jouerez un rôle de conseiller auprès des patients et encadrerez notamment les étudiants du Pharm. D. lors de leur stage de formation. Vous transmettez également vos connaissances en matière de thérapie médicamenteuse aux autres professionnels de la santé afin de mieux les outiller.

### Aperçu ou structure de programme

D'une durée de 16 mois consécutifs, le programme s'échelonne sur 4 trimestres à temps complet. Cette formation est composée du programme de maîtrise de 45 crédits et d'un diplôme complémentaire en pharmacothérapie avancée de 15

crédits. Vous devez absolument indiquer les deux programmes dans votre demande d'admission.

La réussite du diplôme complémentaire est un prérequis aux stages et à la poursuite de la maîtrise.

Après un premier trimestre de cours, vous entreprendrez une année complète de résidence, composée principalement de stages. C'est la Faculté qui vous assignera un établissement de santé universitaire, lequel deviendra votre site principal de résidence. Cependant, une rotation dans un lieu de stage non-universitaire vous permettra de varier les expériences et les soins pharmaceutiques prodigués.

Comme étudiant(e) à la MPA - option pratique en établissement de santé, vous pourrez recevoir une bourse de 40 000 \$ du ministère de la Santé et des Services sociaux.

### Admission ou exigences

Pour être admissible au programme de Maîtrise en pharmacothérapie avancée - option pratique en établissement de santé, vous devez remplir les conditions suivantes :

- satisfaisant aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la

Faculté des Études supérieures et postdoctorales;

- être titulaire d'un grade de 1<sup>er</sup> cycle en pharmacie ou d'un diplôme jugé équivalent;
- avoir obtenu au 1<sup>er</sup> cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent;
- détenir son permis d'exercice de la pharmacie au Québec au moment de débiter le programme;
- vous présenter à l'entrevue de sélection;
- avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Il est à noter que si la date de l'obtention de votre diplôme de premier cycle est antérieure à 2011 ou si vous provenez du marché du travail, des cours de mise à niveau pourraient vous être demandés afin de bonifier votre candidature.

#### Autres exigences

- Posséder un **ordinateur portable**
- Vous conformer à ce qui suit :
  - la **politique de vaccination**, et
  - la **vérification des antécédents judiciaires**. Une demande de vérification des antécédents judiciaires devra

être faite avant le début de chaque stage en établissement de santé;

- Détenir une **Certification valide en réanimation cardiorespiratoire (RCR)**, prérequis au cours avancé de réanimation cardiorespiratoire (ACLS) qui se tiendra durant l'année de résidence;
- Vous inscrire à la **Société canadienne des Pharmaciens d'hôpitaux (SCPH)** et à l'**Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.)**.

L'inscription se fait en ligne au [admission.umontreal.ca](http://admission.umontreal.ca).

Pour en savoir davantage sur la Faculté de pharmacie, visitez [pharm.umontreal.ca](http://pharm.umontreal.ca).

#### Pour toute question :

M. David Williamson  
Professeur titulaire de clinique  
Coresponsable du programme  
Téléphone: 514-343-6111, poste 4882  
Courriel: [pratiquepharm@umontreal.ca](mailto:pratiquepharm@umontreal.ca)



Mme Anne Julie Frenette  
Professeure agrégée de clinique  
Coresponsable du programme  
Téléphone: 514-343-6111, poste 4882  
Courriel: [pratiquepharm@umontreal.ca](mailto:pratiquepharm@umontreal.ca)

